FORT-BOYARD
C'est pour quand ???

Doit-on mettre en place une cellule psychologique pour les familles des victimes ou peut-on tout simplement espérer une détention juste et efficace qui respecte dignement les victimes et leur entourage ? Le mieux est l'ennemi du bien…Pendant que des familles font foi du principe de l'autorité de la chose jugée…acceptant dans un esprit citoyen et responsable les décisions de justice qui parfois sont difficiles à accepter…

Pendant que des mesures s'intensifient dans les départements, pour limiter la consommation d'eau pour les particuliers, en fermant notamment les piscines publiques aux honnêtes citoyens par responsabilité civique, au CP Fresnes on utilise les deniers publics pour une piscine éphémère…**La réinsertion trouvant son salut dans des jeux aquatiques…**

BIENVENUE AU CP DE FRESNES !!!

Vous avez connu le clip de RAP, mercredi on vous a présenté, « Koh-Lantess » !

Jeu grandeur cour de promenade, « sous-couvert » d'un objectif de réinsertion sociale…Un circuit karting et des galipettes dans une piscine spécialement aménagée ayant nécessité pas moins de 30 m3 soit 30 000 litres d'eau !

Et dans l'euphorie des jeux, une directrice jetée à la piscine par un détenu !!!

Le sens de la peine ne doit pas être détourné. Le directeur du CP Fresnes doit se poser les bonnes questions !!! Est-il Directeur d'un Établissement pénitentiaire ou directeur artistique d'un cirque !!!??? **TROP C'EST TROP ! Un établissement pénitentiaire n'est pas un lieu de villégiature !!!**

D'autre part Force Ouvrière Justice dénonce toujours les agissements de ce personnage. Certains agents se sont vu sanctionnés en commission de discipline après qu'ils aient postés des photos d'eux en uniforme sur les réseaux sociaux. L'administration a évoqué le fait que ces derniers se soient mis en danger et pouvaient être identifiés par des djihadistes.

Dans ce cas, le bureau Force Ouvrière interpelle le directeur de l'administration pénitentiaire quant à la publication des agents du CP Fresnes en tenue et à leur insu sur le compte personnel tweeter du directeur du CP Fresnes.

Ce qui est reproché et sanctionné aux agents doit l'être aussi pour ce dernier qui n'hésite pas à exposer dangereusement ses agents dans le seul but de se faire briller sur la scène politico-médiatique.

Force Ouvrière déplore une dérive persistante de la Direction

Force ouvrière espère que cet excès de zèle soit le dernier…

Force ouvrière veillera à ce que le CP de Fresnes ne devienne pas un centre de vacances plébiscité par de « futurs pensionnaires », où il ferait bon d'y entrer…

Adresse du Bureau local : 1 allée des Thuyas 94261 Fresnes
Mail : cpfresnes@fojustice.fr
Tel : 0188286220

SLP FO Justice Fresnes
Le : 01 08 2022